



Déclaration des Evènements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) : motiver les soignants pour sécuriser la prise en charge des patients

F. Abd-El-Kader, S. Gaimard, S. Person, A. Bonnet

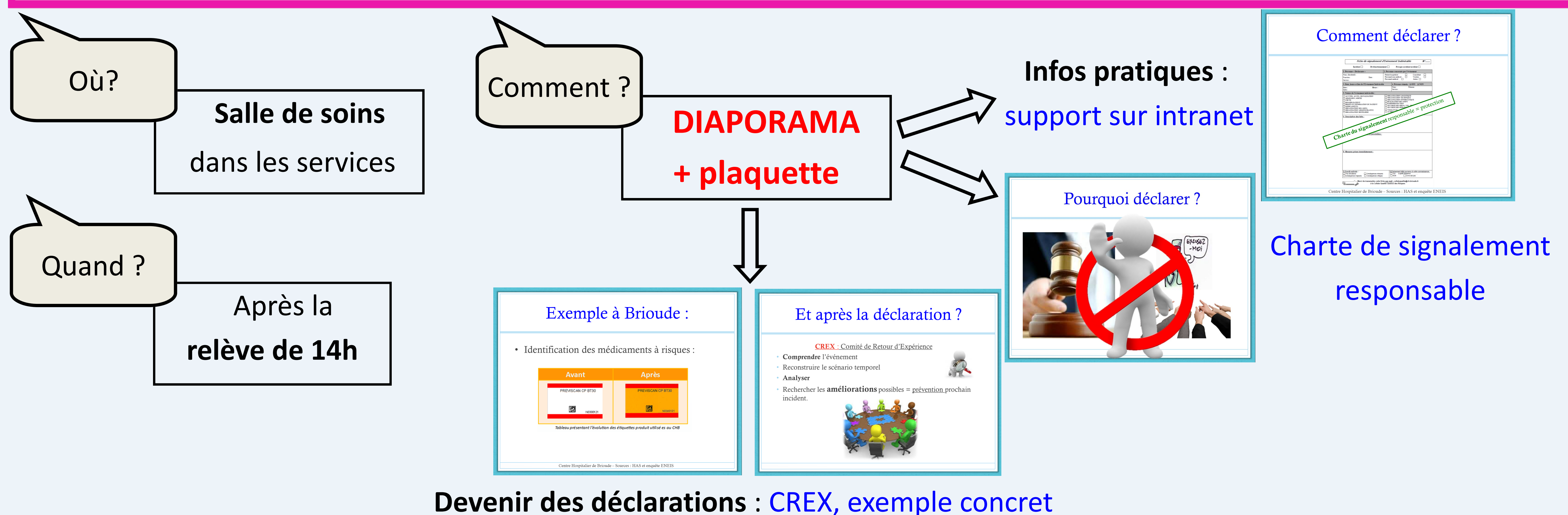
Objectifs, contexte :

En France, il survient 1 évènement indésirable grave (EIG) tous les 5 jours dans un service de 30 lits*.

Au CH de Brioude, établissement de 200 lits, 160 fiches d'évènement indésirable (FEI) ont été enregistrées en 2015 sur les 486 attendues. De plus le plus gros service déclarant est la pharmacie.

But : faire adhérer à la culture positive de l'erreur et à la déclaration des EIAS TOUT le personnel : médecins, infirmiers mais aussi aides soignants, agents de service hospitalier...

Matériel et méthodes :



Résultats :

DIAPORAMA

	Questionnaire AVANT :	Questionnaire APRES :
Sait ce qu'est un EIG ?	71%	100%
Connaissance charte signalement responsable	15%	100%
Connaissance des actions post-CREX déjà menées ?	25%	100%

Discussion :

11% du personnel interrogé doute encore de l'intérêt du signalement.

Une meilleure **communication des actions menées en post-CREX** est à envisager.

La mise en place d'un **logiciel de déclaration en ligne** pourrait permettre un meilleur suivi pour le déclarant.

Conclusion :

Le **diaporama lors des relèves s'avère un bon outil de communication** :

- Permet une action directement dans le service : évite l'aspect réunion/cours magistral.
- Permet une action rapide, avec l'essentiel à retenir.
- Permet d'ouvrir la discussion avec le personnel présent.

* Enquête Nationale sur les Evènements Indésirables graves Associés aux Soins (ENEIS) 2009